

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE PRÉSIDENT

COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT
Société anonyme au capital de 10.000.000 F
Siège social : 25 Rue François 1er 75008 PARIS
R.C.S PARIS B 950.039.065.

795786

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE LA DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE 06 JANVIER 1995

Stamp: 06 NOV 1995

60545

Le 06 Janvier 1995, à 19 heures,

Le Conseil d'Administration de la société s'est réuni au siège social sur convocation du Président.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Roger SERRE, Président du Conseil d'Administration, est présent
- M. Bernard MONTEIL, Administrateur, est présent
- M. Yves ENREGLE, Administrateur, est présent
- L'Association ADIP représentée par Monsieur Bernard DERAY est présente
- L'Association IGS représentée par Monsieur Jean LOSI est présente

La séance est ouverte sous la présidence de M. Roger SERRE, Président, qui constate que plus de la moitié des administrateurs en exercice étant présents, le Conseil peut valablement délibérer, la société n'ayant pas de comité d'entreprise.

Puis le Conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour, savoir :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un Directeur Général,
- Fixation de la rémunération du Directeur Général
- Fixation de la rémunération du Président du Conseil d'Administration
- Poursuite du contrat de travail de M. Yves ENREGLE

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page.

I - NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Le président déclare qu'il lui paraît souhaitable qu'un directeur général lui soit adjoint pour l'assister dans ses fonctions. Il propose au conseil de nommer à ce poste M. Bernard MONTEIL.

Accédant à cette demande, le conseil délibérant à l'unanimité nomme Monsieur Bernard MONTEIL, directeur général de la société pour la durée de ses fonctions d'administrateur.

Monsieur Bernard MONTEIL déclare accepter ces fonctions.

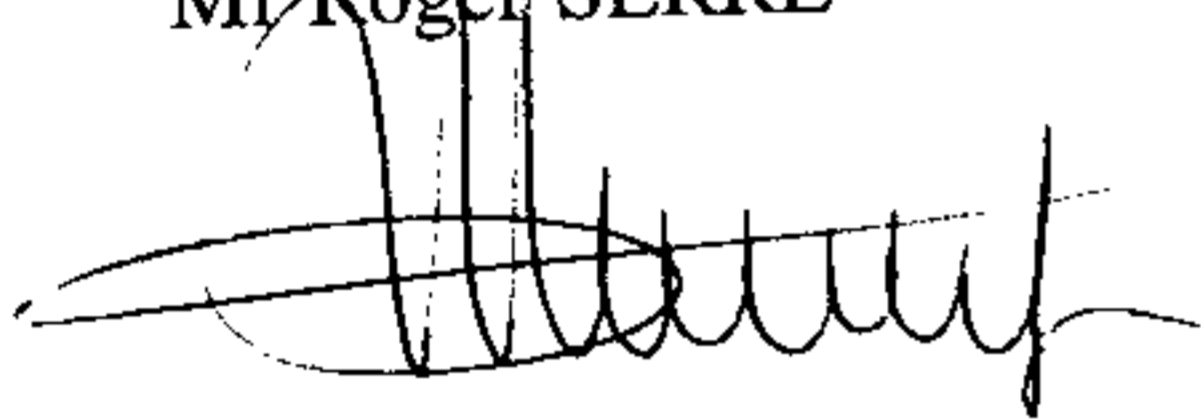
* *

*

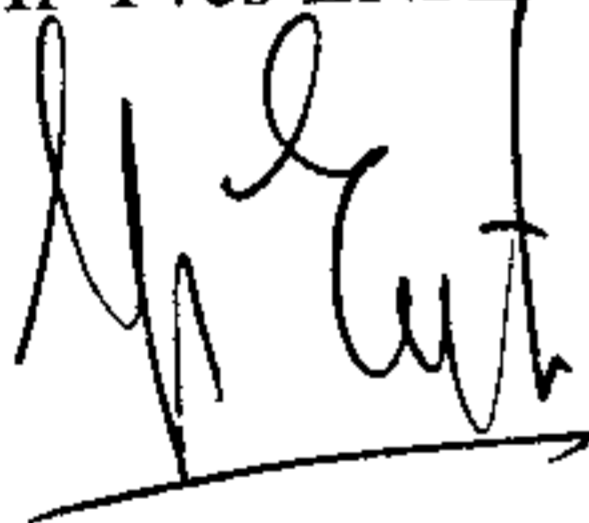
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et les Administrateurs.

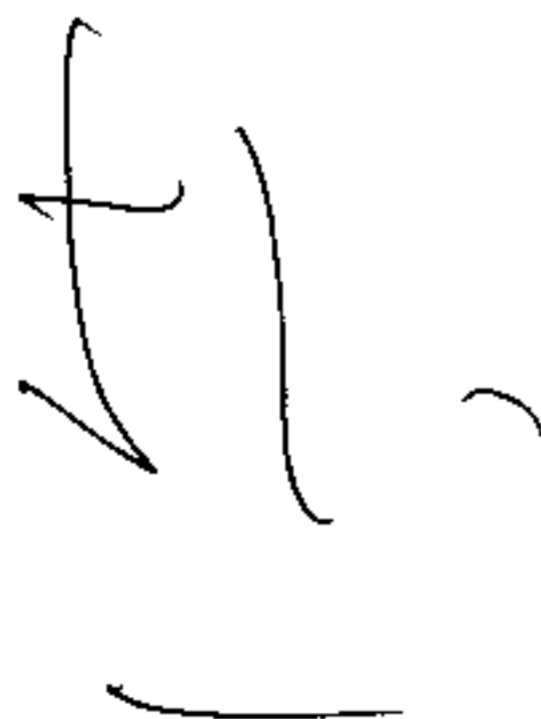
Le Président,
Mr Roger SERRE



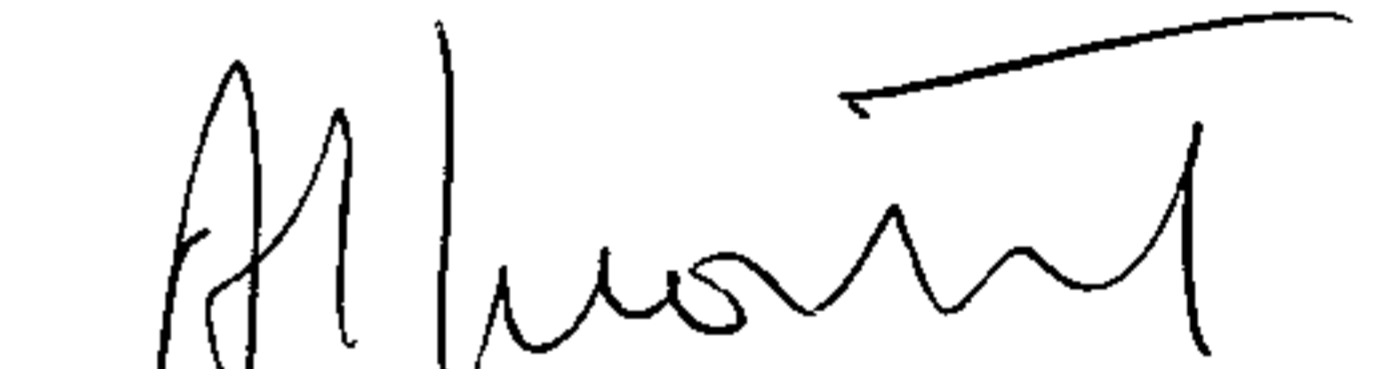
Mr Yves ENREGLE



L'Association I.G.S
Représentée par Mr Jean LOSI



Mr Bernard MONTEIL
Bon pour acceptation de mes
fonctions de Directeur Général



L'Association ADIP
Représentée par Mr Bernard DERAY

